

# Liste des documents à fournir par personne

#### SI LE LOCATAIRE ou GARANT EST:

### o **SALARIÉ**:

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française ;
- Copie du contrat de travail <u>OU</u> attestation d'employeur;
- 3 derniers bulletins de paie ;
- ➤ Les deux derniers avis annuel d'imposition 2014 basé sur les revenus de 2013 (volet où les salaires déclarés sont visibles) et 2013 basé sur les revenus de 2012;
- 3 dernières quittances de loyer <u>OU</u> taxe foncière et dernière quittance EDF-GDF <u>OU</u> attestation d'hébergement;
- Relevé d'Identité Bancaire, RICE ou RIP.

En cas d'embauche récente : attestation d'embauche et de salaire OU copie du contrat de travail précisant que la période d'essai est terminé.

# o **GÉRANT OU DIRIGEANT DE SOCIÉTÉ** : (au moins 2 ans d'existence)

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française;
- Extrait de KBIS de moins de 3 mois ;
- 3 derniers bulletins de salaire si gérant salarié + dernier avis annuel d'imposition 2014 basé sur les revenus de 2013 (volet où les salaires déclarés sont visibles) <u>OU</u>
- 3 dernières quittances de loyer <u>OU</u> taxe foncière et dernière quittance EDF-GDF <u>OU</u> attestation d'hébergement;
- > Relevé d'Identité Bancaire, RICE ou RIP.

### o **RETRAITÉ** :

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française ;
- Bulletins de pension des 3 derniers mois OU les 2 derniers avis annuels d'imposition; 2014 basé sur les revenus de 2013 et 2013 basé sur les revenus de 2012 (volet où les salaires déclarés sont visibles);
- Le dernier avis annuel d'imposition 2014 basé sur les revenus de 2013 (volet où les salaires déclarés sont visibles) (dans le cas où les bulletins de pensions sont fournis);
- > 3 dernières quittances de loyer <u>OU</u> taxe foncière et dernière quittance EDF-GDF <u>OU</u> attestation d'hébergement ;
- > Relevé d'Identité Bancaire, RICE ou RIP.

### COMMERÇANT, ARTISAN ou PROFESSION LIBÉRALE : (au moins 2 ans d'existence)

- Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française;
- Extrait de KBIS de moins de 3 mois pour artisan et commerçant ou carte d'identité professionnelle en cours de validité pour les professions libérales;
- les 2 derniers avis annuels d'imposition; 2014 basé sur les revenus de 2013 et 2013 basé sur les revenus de 2012 (volet où les salaires déclarés sont visibles);
- 3 dernières quittances de loyer <u>OU</u> taxe foncière et dernière quittance EDF-GDF <u>OU</u> attestation d'hébergement;
- Relevé d'Identité Bancaire, RICE ou RIP.

## o ÉTUDIANT :

- > Copie de la pièce d'identité délivrée par l'administration française ;
- Copie de la carte étudiante ou attestation de scolarité;
- > 3 dernières quittances de loyer <u>OU</u> taxe foncière et dernière quittance EDF-GDF <u>OU</u> attestation d'hébergement ;
- > Relevé d'Identité Bancaire, RICE ou RIP.